



# A.L.P.A.V.

Association Loisirs et Plein Air de Jeunes

---

---

## ETE 2011

---

---

Association déclarée loi 1901  
Siège social à Bourg-la-Reine (92)

Affiliée à la **F.F.C.A.M.**  
(Fédération Française des Clubs Alpins),  
à la **F.F.R.**  
(Fédération Française de la Randonnée)  
et à l'**U.F.C.V.**  
(Union Française des Centres de Vacances)

**Un Chalet en QUEYRAS vous accueille  
à 2000 mètres d'altitude  
sur la route du col Agnel**



☑ **CHALET REFUGE à Fontgillarde  
RELAIS MONTAGNE**

**05 350 MOLINES-EN-QUEYRAS**

☎ - Rép. - Fax : **04.92.45.82.95.**

courriel : [alpaj@orange.fr](mailto:alpaj@orange.fr)

site : [alpaj.ffcam.fr](http://alpaj.ffcam.fr)

# Chalet Alpage Tangente

# Chalet Alpage Tangente

**ETE 2011**

*Le Chalet est un lieu d'accueil qui permet aux groupes, aux adultes, aux familles et à leurs enfants, de pratiquer de nombreuses activités hivernales à leur propre initiative. Le Responsable du Chalet peut donner des conseils et des informations.*

## Situation du Chalet

Au sein du **parc naturel** régional du **Queyras**, dans le département des Hautes-Alpes (05), le **Chalet ALPAGE TANGENTE** dort au pied du **Grand Queyras** (3114 m), sur la commune de **Molines-en-Queyras**. Elle est composée de plusieurs hameaux dont celui de **Fontgillarde** où se situe le Chalet, ancien relais-auberge sous Louis XV, lieu d'étape pour les passages entre l'**Italie** et la **France**. L'exposition est **plein sud** avec une vue panoramique sur la vallée et un environnement calme. Il est situé à 2000 mètres d'altitude.

*Fontgillarde dans la vallée de l'Aigue Agnelle sous le Pain de Sucre et le Viso*



## Description du Chalet

Le rez-de-chaussée est consacré à la collectivité : salle à manger et cuisine, salle de détente, salle d'activités (ping-pong ou réunion). Les repas se prennent autour de tables en bois de **12 places**. Salle des chaussures et du matériel dans l'entrée. Sanitaires et douches.

L'hébergement se fait en chambres de **2 à 6 lits** au premier étage. 3 chambres de couples, 2 chambres à 2 lits, 1 chambre d'isolement, 4 chambres de 4 lits, 2 chambres de 5 lits et deux chambres de 6 lits. Soient 14 chambres dont 8 équipés de lavabos. Sanitaires et douches à l'étage. L'étage est consacré au repos.

La salle à manger



## CONDITIONS GENERALES

L'Association **Loisirs et Plein Air de Jeunes (A.L.P.A.J.)** est une association déclarée selon la loi de 1901. Elle anime ce Chalet qui est situé à Fontgillarde sur la commune de MOLINES-EN-QUEYRAS (05 - Hautes-Alpes).

### ANIMATION et DIRECTION

Le Chalet a pour vocation d'accueillir **des activités de jeunes** du Club Alpin Français (C.A.F.), **des randonneurs de passage** ainsi que **des familles** en séjour. La vocation commune se retrouve dans la pratique de la montagne en respectant le niveau de chacun et dans le respect de l'environnement. Documents sur la montagne et le Queyras disponibles sur place. La direction du centre est assurée par François HENRION, Président d'Honneur du C.A.F. et de la F.F.M.E. .

### COMMENT DEVENIR MEMBRE

Après avoir pris connaissance des objectifs de l'association, remplir une fiche d'inscription et acquitter la cotisation (elle est incluse pour les membres de la FFCAM).

**Cotisation annuelle : 10 €**(exercice du 01/12/10 au 30/11/2011).

### AFFILIATIONS

Dans le cadre de ses partenariats, l'association bénéficie de plusieurs affiliations :

- Pour le secteur **gîte**, elle est en partenariat avec la F.F.R. (Fédération Française de la Randonnée) et l'association des gîtes et refuges du Queyras.
- Pour les **activités de montagne**, elle est affiliée à la F.F.C.A.M. (Fédération Française des Club Alpins et de Montagne). Il est possible d'adhérer à la Fédération sur place.
- Pour le secteur **centre de vacances**, elle est affiliée à l'U.F.C.V. (Union Française des Centres de Vacances).

### PARTICIPATION AUX FRAIS

	A LA SEMAINE	PENSION	DEMI-PENSION	NUITEE
	7 jours	dîner, nuit, petit déj.,	déj. dîner, nuitée, petit déj.	sans petit déj.
Adulte	188 €	37 €	32 €	14 €
Enfant < 11 ans	160 €	31 €	27 €	14 €

●● Les participations aux frais **à la semaine** comprennent l'hébergement, tous les repas, draps et taxe de séjour. Le repas du midi est en principe un repas froid à emporter ou à consommer sur place. Il est adapté aux activités.

●● Les nuitées et les demi-pensions sont possibles dans la mesure des places disponibles et sur réservation préalable.

●● Les chèques vacances A.N.C.V. sont acceptés.

### RESERVATION

La réservation n'est effective qu'après un versement de 25% d'arrhes de la prestation envisagée.

Par téléphone : la confirmation écrite, accompagnée des arrhes, doit nous parvenir impérativement dans les 48 heures.

### ANNULATION

Dans tous les cas, la cotisation reste acquise à l'association. La moitié des arrhes peut être remboursée si l'annulation intervient 45 jours au moins avant la date du début du séjour.

## INFORMATIONS DIVERSES

**Chambres** : Le Chalet permet d'accueillir les personnes seules, les familles et les groupes. Il y a trois chambres de couples, deux chambres à deux lits, et neuf chambres de quatre, cinq, et six lits. Les personnes sont hébergées selon les disponibilités. Certaines disposent de lavabo.

**Animaux** : Ils ne sont pas admis dans le Chalet.

**Chèques** : A établir à l'ordre de "A.L.P.A.J."

## POUR TOUTE INFORMATION ou INSCRIPTION

Vous pouvez nous joindre aux coordonnées indiquées en première page

OU

**A.L.P.A.J. (s/c François HENRION)**

☰ 4, bld Joffre

92 340 BOURG-LA-REINE

☎ - Rép. – Fax : 01.46.65.84.43.

courriel : [frhenrion@wanadoo.fr](mailto:frhenrion@wanadoo.fr)

**Le Queyras est blotti entre Briançonnais, Haute-Ubaye et Piémont.**

**Par le train** : On descend à la gare SNCF de Montdauphin-Guillevestre.

**Par la route** : En toutes saisons, que l'on arrive du nord, par Grenoble et Briançon, ou du sud, par Gap et Embrun, la voie d'accès est la N 202 par Guillevestre les gorges du Guil et la Maison du Roy. Suivre la direction du col Agnel jusqu'à Fontgillarde.

Le Chalet est situé à l'entrée du hameau, à gauche.

